



A l'intention des responsables des élèves du collège Jean Moulin

publié le 13/09/2023

Descriptif :

cellule bien-être du collège Jean-Moulin, programme pHARe
prévention de situation de harcèlement en milieu scolaire

À l'initiative du Ministère de l'Education Nationale, le protocole pHARe est en place depuis l'année scolaire 2021-2022 dans tous les établissements du primaire et du secondaire en France.

Ce protocole a pour but de prévenir et de lutter contre les situations de harcèlement au collège, et contre le cyber-harcèlement.

Les personnels qui font partie de cette cellule (infirmières, professeurs, CPE, membres de la direction) ont tous été formés pour intervenir auprès des élèves en suivant le protocole du programme pHARe lorsque une situation préoccupante est constatée ou signalée.

Des élèves "ambassadeurs" seront formés par des professeurs membres de la cellule au cours de l'année scolaire. Pour aider la mise en oeuvre de ce programme au collège, chaque personne travaillant au collège est appelée à porter des informations préoccupantes à la connaissance de la cellule afin qu'elle puisse intervenir au plus vite.

Les objectifs de nos interventions sont de traiter un maximum de cas sur l'année afin de prévenir les risques d'aggravation de situations préoccupantes grâce à la coopération et non par la punition. Nous favorisons le vivre ensemble, le maintien d'un lien de confiance avec les élèves, la valorisation des élèves en leur donnant l'opportunité de se repositionner, et de permettre ainsi d'optimiser les conditions de travail en classe et la disponibilité des élèves pour

les apprentissages (un élève qui se sent bien est un élève qui peut bien travailler).

La méthode est non punitive, toutefois, lorsque aucun repositionnement n'est constaté et que des faits de harcèlement persistent ou se reproduisent, la direction de l'établissement prendra les mesures qui s'imposent.

La cellule peut également avoir vocation à intervenir auprès de classe entière lorsque des conflits graves persistent, toujours en appliquant un protocole. Dans ce cas les parents sont prévenus, et une prise de contact est envisagée lorsque cela est nécessaire, toujours dans une optique d'accompagnement.

Le bilan des interventions de l'année 2022-2023 est encourageant (fort taux de réussite marqué par le bien-être retrouvé chez l'élève sur la situation travaillée) et montre l'utilité de ce dispositif au collège pour les élèves et leur scolarité.

Merci donc à vous tous, parents d'élèves et responsables légaux, de soutenir notre initiative auprès de votre enfant afin qu'il se montre coopératif avec les adultes référents de la cellule, pour contribuer au bien-être de tous grâce aux éventuels entretiens auxquels ils participeront.

L'équipe PHARe du collège Jean Moulin



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.